



F A É C U M

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES DU CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

POLITIQUE DE DEMANDE DE SERVICE DU PROGRAMME CONTRE LE HARCÈLEMENT ET POUR DES ACTIONS RESPONSABLES ET ÉCLAIRÉES (PHARE)

Le Programme contre le harcèlement et pour des actions responsables et éclairées (PHARE) vise à prévenir et à lutter contre le harcèlement, notamment les violences à caractère sexuel, dans les événements à caractère festif. Cette initiative permet à des personnes ayant suivi une formation préalable d'être mandatées pour assurer la surveillance dans les événements. Les éclaireuses et les éclaireurs de ce programme sont donc formés pour repérer les situations de harcèlement et les désamorcer, et ils sont facilement identifiables grâce aux dossards à l'effigie du PHARE. Ce programme est entre autres déployé pour les événements d'envergure de la FAÉCUM, soit le Spectacle de la rentrée et le Party 2^e étage.

La FAÉCUM offre ce service d'éclaireuses et d'éclaireurs gratuitement pour les événements organisés par ses associations étudiantes membres et le service est uniquement accessible pour ces dernières. Les événements admissibles doivent se tenir sur l'île de Montréal ou avoir lieu à un endroit desservi par le métro (Laval, Longueuil). Notez que nous fonctionnons selon l'ordre de réception des demandes.

Toute demande de service doit être effectuée au minimum 21 jours avant la tenue de l'événement. Dès que la demande sera reçue, elle sera à l'étude, mais la présence d'éclaireuses et d'éclaireurs ne sera confirmée que lorsqu'un message à cet effet vous sera envoyé. Le nombre d'éclaireurs et d'éclaireuses sera déterminé en fonction de la nature de l'événement, du nombre de personnes attendues, du lieu, etc.

Pour déposer une demande, vous devez remplir ce formulaire et le faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : phare@faecum.qc.ca.

FORMULAIRE

Responsable de l'événement

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel institutionnel :

Association étudiante responsable de l'événement

Nom de l'association étudiante (pas de sigle) :

S'agit-il d'une association étudiante membre de la FAÉCUM ? : Oui Non

Événement

Nom de l'événement :

S'agit-il d'un événement de l'association étudiante ? : Oui Non

Lieu de l'événement :

Date de l'événement :

Heure de début :

Heure de fin :

Nombre de personnes attendues :

Description sommaire de l'événement :

Autres détails pertinents au traitement de la demande :

Obligations de la personne responsable

La personne responsable de l'événement s'engage à **ne pas consommer d'alcool ou toute autre substance pouvant affaiblir ses facultés** et à rester disponible pour intervenir pendant toute la durée de l'événement. Cette personne agit à titre de personne-ressource et doit se présenter aux éclaireuses et aux éclaireurs avant le début de l'événement. Comme lors de tous les événements qu'elle organise, il est du devoir de l'association étudiante d'assumer la responsabilité de tous les accidents et de tous les débordements qui pourraient survenir. Le PHARE n'est pas un service de sécurité et il est de la responsabilité de l'association étudiante de se prévaloir d'un tel service auprès d'une agence de sécurité. L'association peut publiciser la présence du programme auprès des participants et des participantes uniquement lorsqu'une confirmation de la présence des éclaireuses et des éclaireurs leur est transmise. Si l'événement dure plus de cinq (5) heures, un repas doit être fourni aux éclaireurs et aux éclaireuses.

Signature

J'ai lu et j'accepte la politique de demande de service. Je reconnais être responsable de l'événement en question et je m'engage à **respecter les obligations mentionnées ci-haut** pour toute la durée de celui-ci. Je dégage de toute responsabilité les éclaireuses et les éclaireurs.

Signature de la personne responsable

Date